

Arrêté n° 2025/G-33

fixant la liste des candidats définitivement admis à se présenter à l'examen d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^{ème} classe – session 2025

Le Président,

- VU** le code général de la fonction publique (notamment Liv. V – Tit. II – Chap. III et Liv. III – Tit. II – Chap. V, et les articles L 452-34 et 35, L 522-24 et 25) ;
- VU** le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;
- VU** le décret n° 2007-113 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus à l'article 10 du décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;
- VU** le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU** l'arrêté n° 2024/G-89 en date du 8 août 2024 portant ouverture de l'examen d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^{ème} classe – session 2025 ;
- VU** l'arrêté n° 2025/G-18 en date du 20 février 2025 fixant la liste des candidats admis à se présenter à l'examen d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^{ème} classe – session 2025 ;
- VU** les pièces réceptionnées par le Centre de Gestion du Haut-Rhin au plus tard le premier jour des épreuves soit le 13 mars 2025 ;

ARRÊTE

Art. 1 : La liste des candidats définitivement admis à se présenter à la session 2025 de l'examen donnant accès au grade d'adjoint administratif P^{al} de 2^{ème} classe est arrêtée comme suit :

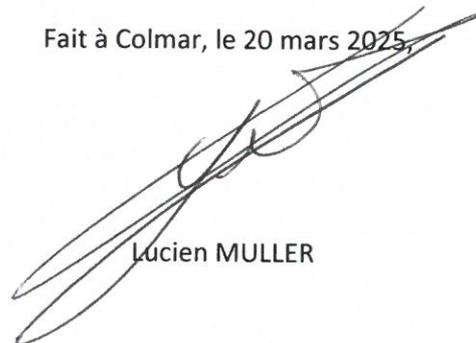
ABT	Elodie	CATINO	Caroline
AIME	Coline	CLAIRE	Guillaume
ALAGOZ	Sevgi	CONVERS	Caroline
ANSART	Fanny	CREMONESI	Sandrine
ANSEL	Chantal	DA COSTA	Marie
ARNOULD	Cindy	DAVAL	Sandrine
AYDOGDU	Funda	DESSAINT	Mélanie
BALL	Karine	DIDIERJEAN	Stéphanie
BAUER	Maléna	DIEMUNSCH	Noémie
BLOCH	Nathalie	DOLLINGER--DI SERIO	Sarah
BOITARD	Stéphanie	DUHMIG	Aurélie
BOUMAGOUTE	Sonia	ENDERLIN	Jérémy
BRUCKERT	Angelique	FLEURENTIN	Véronique
CARENA	Frédéric	FONTANELLI	Lucie

FRECH	Alexandra	POINÇOT	Aline
GARCIA	Lina	POLLER	Valérie
GARDNER	Sabine	SALLOT	David
GASSER	Noemie	SALMI	Majda
GICQUEL	Floriane	SANTUCCI	Lauriane
GOLLENTZ	Marie-José	SCHAUER	Vanessa
GUARDIOLE	Laetitia	SCHEBACHER	Cécile
GUGELMANN	Valérie	SCHEURER	Adonis
HAFFNER	Lorine	SCHOENIG	Lucas
HAGELSTEIN	Camille	SCHWEIZER	Laura
HEITZ	Nadia	SOLATGES	Benoit
HERBACH PETIT	Frederique	STOUVENOT	Lisiane
ILIC	Milomirka	TAILLEBOSQ DECLOUX	Nathalie
JUTEAU	Lucie	TAN	Emine
KAPPLER	Noee	TEJEDA-CALATRABA	Marina
KLINKLIN	Amélie	WEISLOCKER	Leslie
LAZAKIS	Mélanie	WELKER	Céline
MANN	Muriel	WERTENBERG	Anais
MARTIN	Anne-Lise	XUEREF	Marie-Christine
PEREIRA DE MAGALHAES	Olivia	ZIMMERMANN	Sabrina
PINAR	Tugba	ZINNIGER	Aurore

Art. 2 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- affiché au Centre de Gestion du Haut-Rhin,
- publié sur le site internet du Centre de Gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 20 mars 2025,



Lucien MULLER

Acte à classer

2025G33

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-03-26T10-35-37.00 (MI260024088)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20250320-2025G33-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté n. 2025/G-33 fixant la liste des candidats définitivement
admis à se présenter à l'examen d'Adjoint Administratif
Territorial Principal de 2ème classe - session 2025

Date de décision : 20/03/2025



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ar_def_aac_aadm_pal2cl_25_pref.P... Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 26/03/25 à 10:35

Date 26/03/25 à 10:35

Date 26/03/25 à 10:41

Par HUGELIN Marisa

Par HUGELIN Marisa